

Demande de prime économies d'énergie



Vos coordonnées

Nom : Prénom :
Téléphone : E-mail :
Adresse :
Code postal : Commune :

Habitation concernée par la rénovation

Réf. Contrat :
(à renseigner uniquement par les clients GEDIA, vous la trouverez dans le pavé de gauche de votre facture)
Adresse :
Code postal : Commune :
Date construction bâtiment : Plus de 2 ans Moins de 2 ans
Type de logement : Maison individuelle Appartement
Énergie de chauffage après la rénovation : Électricité Gaz Fioul Autre :
Nombre de personnes résidant au foyer (fournir tous les avis d'imposition du foyer) :



Pour que votre prime puisse être accordée, l'entreprise qui réalise vos travaux doit être certifiée « Reconnu Garant de l'Environnement » (RGE) à la date d'engagement de vos travaux et respecter les exigences techniques conformément aux Conditions Générales du Contrat.

Vos travaux

ISOLATION - Apport ou complément d'isolation

- Combles perdus BAR-EN-101** ($R \geq 7 \text{ m}^2 \text{ K/W}$)
Prime chauffage électrique = surface équipée m^2
Prime chauffage combustible = surface équipée m^2
- Toiture BAR-EN-101** ($R \geq 6 \text{ m}^2 \text{ K/W}$)
Prime chauffage électrique = surface équipée m^2
Prime chauffage combustible = surface équipée m^2
- Murs BAR-EN-102** ($R \geq 3,7 \text{ m}^2 \text{ K/W}$)
Prime chauffage électrique = surface équipée m^2
Prime chauffage combustible = surface équipée m^2
- Plancher bas sur sous-sol exclusivement BAR-EN-103** ($R \geq 3 \text{ m}^2 \text{ K/W}$)
Prime chauffage électrique = surface équipée m^2
Prime chauffage combustible = surface équipée m^2
- Remplacement des ouvrants BAR-EN-104**
 Fenêtre ou porte-fenêtre ($U_w \leq 1,3 \text{ W /m}^2 \cdot \text{K}$ et $S_w \geq 0,3$ ou $U_w \leq 1,7 \text{ W /m}^2 \cdot \text{K}$ et $S_w \geq 0,36$)
 Fenêtre de toiture ($U_w \leq 1,5 \text{ W /m}^2 \cdot \text{K}$ et $S_w \leq 0,36$)
Prime chauffage électrique = nb de fenêtres changées.....
Prime chauffage combustible = nb de fenêtres changées.....
- Fermeture Isolante BAR-EN-108** ($R \geq 0,22 \text{ m}^2 \text{ K/W}$)
Prime chauffage électrique = nb de fermetures changées.....
Prime chauffage combustible = nb de fermetures changées.....

Demande de prime économies d'énergie

Vos travaux

CHAUFFAGE

- Chauffe-eau thermodynamique à accumulation BAR-TH-148**
 - Pour installation sur air extrait (COP > 2,5 - NF16147)
 - Pour toute autre installation (COP > 2,4 - NF16147)

INSTALLATION D'UNE POMPE À CHALEUR (PAC)



- PAC air/eau ou eau/eau BAR-TH-104**
 - basse température (Etas \geq 120 % hors régulation)
 - moyenne et haute température (Etas \geq 111 %)

Surface chauffée par la PAC : Maison Appartement Surface : m²

- PAC air/air BAR-TH-129** (Scop \geq 3,9 et puissance \leq 12 kW)

Surface chauffée par la PAC : Maison Appartement Surface : m²



- PAC hybride BAR-TH-159** (Etas \geq 111 % - classe régulateur IV, V, VI, VII)

Surface chauffée par la PAC : Maison Appartement Surface : m²



- Raccordement d'un bâtiment à un réseau de chaleur BAR-TH-137**



- Conduit d'évacuation des produits combustibles BAR-TH-163**

- Chauffe-eau solaire individuel BAR-TH-101**

REPLACEMENT D'UNE CHAUDIÈRE (CHARBON, FUEL OU GAZ)



- Installation chaudière haute performance énergétique BAR-TH-106**
(Etas \geq 90 % - Classe régulateur : IV, V, VI, VII, VIII)
- Installation chaudière très haute performance énergétique BAR-TH-106**
(Etas \geq 92 % - Classe régulateur : IV, V, VI, VII, VIII)

Maison Appartement Surface : m²

- Installation appareil indépendant de chauffage au bois (insert, poêle,...) BAR-TH-112**
(indice performance environnementale \leq 2 ; label flamme verte ou rendement énergétique de l'équipement \geq 70 % et concentration en monoxyde de carbone, mesurée à 13 % d'O₂, est \leq 0,3 %)



- Installation chaudière biomasse individuelle BAR-TH-113**
(de classe 5 de la norme NF EN 303.5 ou label flamme verte)



ATTENTION : vous ne devez **pas signer vos devis** avant d'avoir reçu notre lettre d'engagement par courrier recommandé ; en cas de non respect votre demande sera refusée.
Demande à retourner avec votre devis non signé et votre avis d'imposition de 2020 (revenus 2019) à GEDIA : 7, rue des Fontaines - DREUX 28109 - CEDEX

Offre valable :

- pour les primes rénovation

- pour les primes Coup de pouces GEDIA jusqu'au 31/12/2021 (date limite de signature des devis)

- Je reconnais avoir pris connaissance des conditions générales du contrat "Prime économies d'énergie" et en accepte les termes.
- Je reconnais n'avoir signé aucun devis pour ces travaux.

La prime économies d'énergie de GEDIA n'est pas cumulable avec toute autre prime, offre, accompagnement financier en lien avec le dispositif des Certificats d'Économies d'Énergie (CEE) proposé par GEDIA ou un autre organisme.

Fait le : Signature du client :

À :



Offres éligibles à la prime Coup de pouce. Le Coup de Pouce chauffage est possible uniquement en remplacement d'une chaudière individuelle au charbon, au fuel ou au gaz (autre qu'à condensation). Dans les autres cas, vous bénéficierez de la prime rénovation GEDIA.